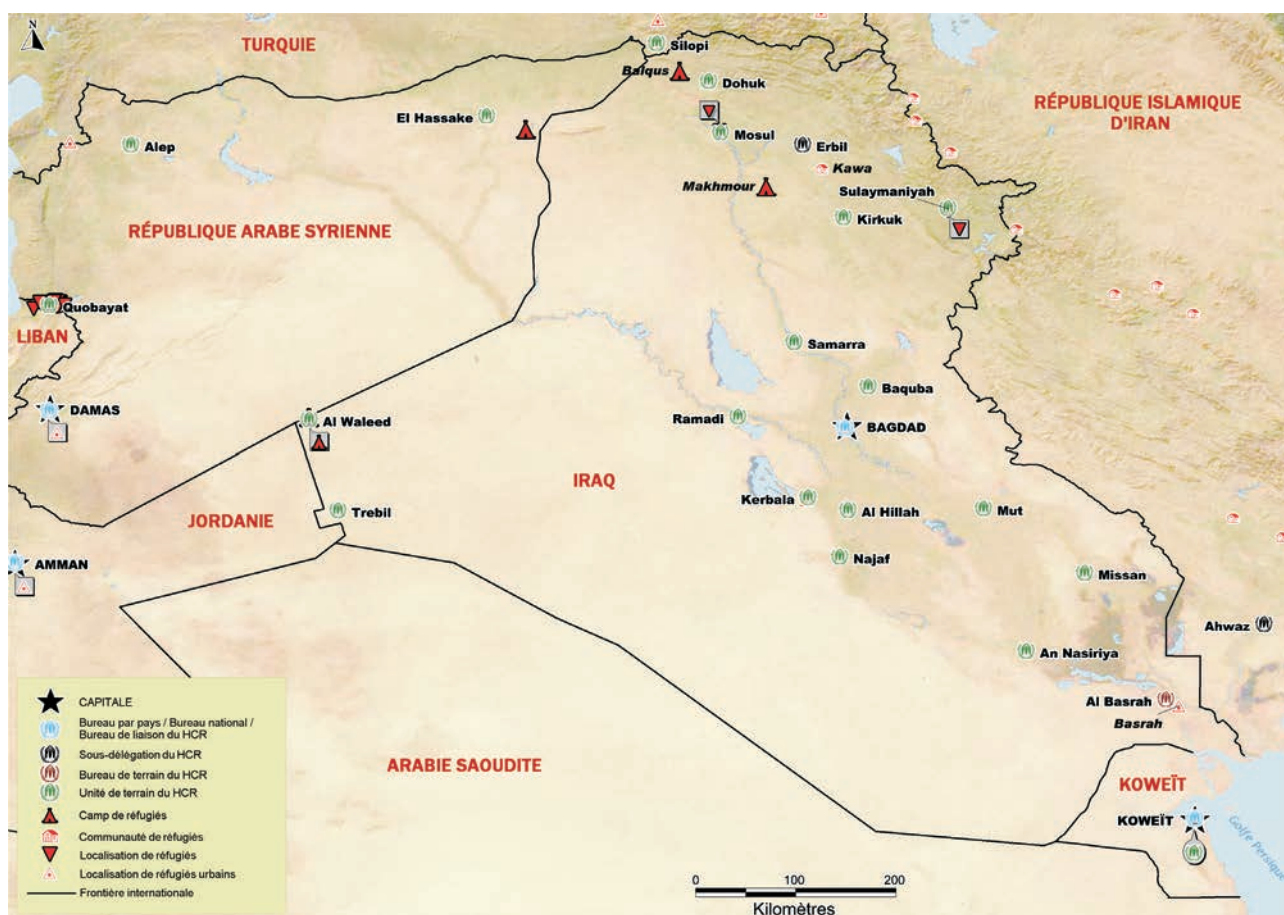


# IRAQ



## Faits marquants

- En 2011, le HCR a renforcé la protection en Iraq, notamment en ce qui concerne l'enregistrement des réfugiés et la délivrance de cartes d'identité. Le Haut Commissariat a également développé l'action de proximité dans les zones d'installation des déplacés internes, contribuant ainsi à l'identification et à la prise en charge adéquates de leurs besoins humanitaires.
- Plus de 4 500 abris ont été construits et/ou remis en état en 2011 ; dans le même temps, quelque 28 000 colis d'articles non alimentaires ont été distribués à environ 171 000

bénéficiaires. En outre, 113 000 déplacés internes ont bénéficié d'une amélioration de leurs conditions de vie dans 84 zones d'installation.

- Le HCR a aidé 88 ONG nationales à renforcer leurs capacités en les formant à la gestion des projets, à l'évaluation des besoins et à l'établissement des rapports financiers avant l'exécution de projets de petite envergure.
- Les Nations Unies et le Gouvernement iraquien ont conclu un accord afin de trouver une solution humanitaire pour les résidents du camp New Iraq (précédemment camp d'Ashraf), suite à la décision des autorités de fermer le site et de reloger ses résidents. Au titre de cet accord, le HCR est chargé

## Personnes relevant de la compétence du HCR

Type de population	Origine	Total	Nb pers. assistées par le HCR	% femmes	% < 18 ans
<b>Réfugiés</b>	Turquie	15 100	15 100	49	53
	Territoire palestinien occupé	11 500	11 500	49	33
	Rép. islamique d'Iran	8 200	8 200	49	41
	Pays divers	330	330	49	41
<b>Demandeurs d'asile</b>	Rép. islamique d'Iran	2 200	2 200	41	34
	Rép. arabe syrienne	1 400	1 400	44	45
	Turquie	500	500	45	49
	Pays divers	30	30	18	14
<b>Déplacés internes</b>	Iraq	1 332 400	453 600	49	45
<b>Apatrides<sup>1</sup></b>	Apatrides	120 000	-	-	-
<b>Déplacés de retour</b>	Iraq	193 600	29 700	49	45
<b>Réfugiés rapatriés</b>	Pays divers	67 100	19 600	-	-
<b>Total</b>		<b>1 752 360</b>	<b>542 160</b>		

<sup>1</sup> Estimation communiquée par le Gouvernement iraquien.



d'enregistrer les résidents relogés, de déterminer leur statut et de rechercher des solutions durables pour ceux dont les besoins de protection internationale ont été reconnus.

- Quarante-huit collaborateurs de divers ministères iraqiens ont participé à un cours sur le droit des réfugiés, conjointement organisé en Iraq par le HCR et l'Institut de San Remo, en coordination avec l'ambassade italienne à Bagdad.

## | Environnement opérationnel |

La formation du nouveau Gouvernement avait donné bon espoir de voir la situation politique se stabiliser et la sécurité s'améliorer en Iraq. Cependant, le pays continue à souffrir de violences sporadiques, de graves insuffisances dans les services de base et d'un chômage massif. Bon nombre de personnes, rentrées dans leur localité d'origine ou encore déplacées, vivent toujours dans des conditions déplorablement et ont besoin de toute urgence d'une aide humanitaire.

L'Iraq n'a pas ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni son Protocole de 1967 et doit encore mettre en place des dispositifs d'asile conformes aux normes internationales. Fin 2011, le nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile inscrits sur les registres du HCR s'élevait respectivement à 35 000 et 4 000. La plupart d'entre eux vivent dans les secteurs administrés par le Gouvernement régional du Kurdistan et à Bagdad.

Les Iraquiens réfugiés dans des pays voisins sont rentrés à rythme régulier en 2011 ; cependant, la plupart d'entre eux considéraient leur retour comme temporaire.

## | Réalisations et impact |

### • Objectifs et cibles prioritaires

Les objectifs principaux du HCR en Iraq étaient de protéger les réfugiés dans le pays, de leur venir en aide et de rechercher des solutions durables à leur situation, de plaider pour l'instauration d'un régime d'asile équitable et efficace, de promouvoir la mise en

œuvre de politiques nationales de protection des déplacés internes et d'aider les autorités iraqiennes à gérer les retours. D'autres objectifs, non moins importants pour le HCR, consistaient à offrir une aide humanitaire essentielle aux personnes vulnérables, déplacées à l'intérieur du pays ou de retour dans leur lieu d'origine, en particulier à celles qui résidaient dans des bâtiments publics ou des zones d'habitat précaire, et à répondre aux besoins de réintégration initiaux des populations de retour, notamment dans les secteurs des abris, de l'eau et de l'assainissement.

## Environnement de protection favorable

- Le HCR a fait appel à 18 Centres de protection, d'assistance et d'aide au retour, à 40 équipes mobiles opérant dans l'ensemble du pays, ainsi qu'à six Centres communautaires d'aide à l'intégration et au retour implantés à Bagdad pour surveiller les conditions de protection et assurer un accompagnement juridique auprès des personnes relevant de sa compétence. Grâce à ces services, 6 750 personnes déplacées ou de retour dans leur localité d'origine ont pu déclarer des naissances et des mariages et se faire délivrer les actes d'état civil correspondants, et obtenir le remplacement ou le renouvellement de papiers perdus ou périmés.
- La coordination des activités de suivi de la protection et des interventions dans ce domaine a progressé. Quelque 1 900 visites de protection ont couvert 129 000 familles. Environ 10 pour cent de ces visites ont été effectuées auprès de réfugiés rapatriés. L'Organisation a offert une aide à des personnes relevant de sa compétence dans quelque 9 600 procédures judiciaires, dont 10 pour cent concernaient des réfugiés rapatriés.

## Procédures de protection équitables

- Avec l'appui technique du HCR, le Comité permanent iraqien pour les réfugiés a achevé d'enregistrer plus de 10 000 réfugiés turcs d'origine kurde accueillis au camp de Makhmour, situé dans le gouvernorat de Ninewa, et quelque

Le HCR a distribué des tentes à des familles déplacées à la frontière irano-iraquienne.





260 réfugiés palestiniens et iraniens arabes résidant dans le camp d'Al-Walid. Au total, quelque 20 000 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés vivent dans la région centrale de l'Iraq. La carte de séjour délivrée après l'enregistrement garantit au titulaire la liberté de circulation et le droit au travail, ainsi que l'accès aux vivres, aux écoles publiques et aux services de santé.

- Le HCR a mené des entretiens avec 44 individus au titre de la détermination de leur statut et en a reconnu 27 comme réfugiés. Onze des personnes interrogées ont quitté spontanément l'Iraq avant qu'une décision ait été rendue et six autres attendent que le HCR se prononce sur leur requête. Un projet de loi nationale sur l'asile, au sujet duquel le Haut Commissariat a formulé des commentaires, doit être soumis au Parlement et à la Choura (le Conseil judiciaire supérieur).

## Protection contre la violence et l'exploitation

- En 2011, quelque 55 réfugiés et demandeurs d'asile sont restés en prison pour diverses raisons. Le HCR a abordé leur cas avec les autorités concernées. Quelques groupes de réfugiés, notamment les Palestiniens à Bagdad, sont confrontés à des difficultés de protection et leur situation fait l'objet d'un suivi attentif de la part de l'Organisation.

## Besoins et services essentiels

- Quelque 85 zones d'installation accueillant environ 113 000 déplacés internes ont bénéficié de travaux de rénovation d'abris individuels, de nivellement des routes, de drainage des eaux stagnantes, d'équipement en fosses septiques temporaires, de raccordement aux réseaux d'électricité et d'eau, d'installation de petites stations d'épuration des eaux et d'amélioration d'autres infrastructures. En outre, quelque 4 700 abris ont été remis en état ou construits au bénéfice d'anciens réfugiés et déplacés de retour dans leur localité d'origine, et plus de 28 000 colis d'articles non alimentaires distribués à 132 000 déplacés internes.

## Autogestion et participation communautaires

- Les communautés relevant de la compétence du HCR ont participé à la mise en œuvre des projets d'amélioration des zones d'installation des déplacés internes, ainsi qu'à la construction et à la réfection des abris. Pour assurer l'accès à la protection, des équipes mobiles avec des groupes de discussion communautaires ont été intégrées aux Centres de protection, d'assistance et d'aide au retour.

## Solutions durables

- Aucun réfugié n'a été candidat au rapatriement librement consenti en 2011. Quelques réfugiés iraniens qui résidaient légalement dans le sud du pays depuis plus de dix ans ont saisi l'occasion qui se présentait d'acquérir la nationalité iraquienne. Certains réfugiés se sont vus accorder la nationalité iraquienne par le Gouvernement régional du Kurdistan, mais ce changement de statut n'a pas été reconnu par le Gouvernement central. La réinstallation continue d'être utilisée pour assurer la protection des réfugiés exposés à des problèmes de protection particuliers, atteints de maladies potentiellement mortelles ou n'ayant pratiquement aucun espoir de s'intégrer sur place.
- En 2011, le HCR a réinstallé 94 réfugiés et fourni des papiers à quelque 260 000 personnes de retour (193 000 déplacés internes et 67 000 réfugiés).

## Logistique et appui opérationnel

- Dans le nord, le centre et le sud de l'Iraq, le HCR a géré des entrepôts et des structures d'appui logistique qui ont été les premiers lieux de réception des articles non alimentaires. Des audits et des examens des méthodes de gestions des partenaires ont amélioré la planification et les contrôles internes.

## Contraintes

Les conditions de sécurité précaires, le manque d'emplois et l'insuffisance des services dans les secteurs de l'approvisionnement en électricité et en eau potable, de la santé et de l'éducation ont été les principales contraintes en Iraq. Les réfugiés, les déplacés internes et les populations de retour sont confrontés aux mêmes problèmes que les autres Iraquiens mais leurs mécanismes de survie sont infiniment plus limités.

## Informations financières

Le budget du HCR pour l'Iraq, fondé sur les besoins globaux, s'élevait à 208,7 millions de dollars E.-U. Les fonds mis à disposition en 2011 n'ont permis de prendre en charge que 45 pour cent des besoins recensés. Par conséquent, le HCR n'a pas pu développer ses activités d'aide au logement et à la réintégration et a été obligé de réduire au minimum le nombre d'ONG nationales bénéficiaires d'activités de renforcement des capacités.

## Organisation et mise en œuvre

L'opération du HCR en Iraq est gérée par 18 bureaux. L'Organisation a une présence limitée dans 15 des 18 gouvernorats du pays, en plus d'un bureau à Amman (Jordanie) et à Koweït. La mobilité du personnel en Iraq est sujette aux conditions de sécurité, qui restent précaires. Le HCR fait partie d'une mission intégrée de l'ONU en Iraq (MANUI).

## Présence du HCR en 2011

□ Nombre de bureaux	<b>20</b>
□ Effectifs totaux	<b>174</b>
Internationaux	<b>27</b>
Nationaux	<b>141</b>
Autres	<b>6</b>

## Collaboration avec les partenaires

Au niveau national, le HCR collabore avec d'autres institutions onusiennes au sein des équipes chargées de la protection et des abris ; il est chef de file du module de la protection et partage cette responsabilité avec ONU-Habitat pour le module des abris. Le HCR veille à ce que des mécanismes de coordination soient en place au travers de sa participation aux Groupes de travail humanitaires des Nations Unies et de sa collaboration avec les ONG impliquées dans les interventions relatives à la protection et aux abris.

En 2011, le coordonnateur résident a dirigé la création de groupes de travail prioritaires en rapport avec le bilan commun de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et le Plan de développement national sur quatre ans établi par le Gouvernement. Le HCR a coprésidé le Groupe de travail prioritaire sur la gouvernance et les droits de l'homme. Il a également coprésidé le sous-groupe de travail sur la protection avec le Bureau des droits de l'homme (HCDH) de la MANUI et le Groupe de travail sur les abris avec ONU-Habitat.

En 2011, le HCR a mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités pour près de 90 ONG nationales. Quelque 55 700 personnes relevant de sa compétence ont bénéficié des activités exécutées en partenariat avec les ONG nationales.

## Évaluation générale

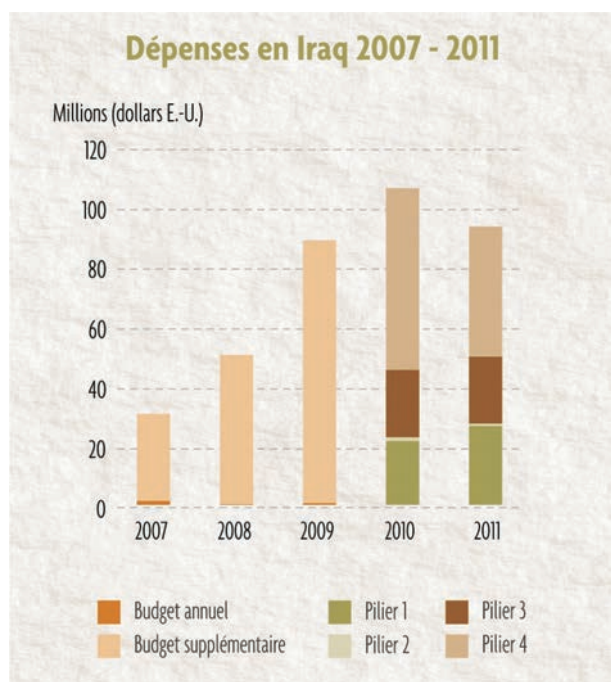
Le HCR-Iraq a continué à renforcer sa capacité de suivi. Ces efforts ont été reconnus par le Haut Commissaire, qui a décerné le Prix de l'innovation à l'équipe du Groupe de gestion des données en poste dans le pays. La base de données de suivi des projets du groupe utilise Google Earth pour cartographier l'emplacement et les mouvements des populations relevant de la compétence du HCR, ainsi que pour localiser le matériel de l'Organisation et suivre les activités entreprises au titre des projets.

La coordination des activités de suivi de la protection a considérablement progressé, tout comme la collaboration avec les partenaires, les autorités et les autres organisations sur diverses activités conjointes, telles que la mobilisation communautaire au sein des zones d'installation des déplacés internes. Les Centres de protection, d'assistance et d'aide au retour, les Centres communautaires d'aide à l'intégration et au retour et les équipes mobiles ont suivi les conditions de protection et l'accès aux droits fondamentaux. La surveillance aux frontières a été renforcée et le personnel frontalier a

bénéficié d'une formation sur la protection. Près de 4 000 logements ont été construits ou remis en état ; parallèlement, 88 ONG nationales ont reçu une instruction et un appui sur différentes questions en rapport avec le mandat et les programmes du HCR.

## Besoins non satisfaits

- Il n'a pas été possible de mettre totalement en place un environnement de protection semi-permanent, notamment en ce qui concerne les infrastructures locales et les abris provisoires.
- L'achat de nouveaux équipements pour les centres de santé des camps de réfugiés a été différé.
- Les programmes de renforcement des moyens d'existence prévus pour quelque 37 000 personnes n'ont pas été totalement exécutés.
- Quelque 3 000 personnes de retour (précédemment déplacées à l'intérieur du pays ou réfugiées à l'étranger) n'ont pu bénéficier du programme d'abris et des projets de petite envergure concernant l'eau et les infrastructures.
- Bien qu'un nombre croissant de déplacés internes aient exprimé leur intention de rester dans des zones urbaines, le HCR n'a pas pu exécuter ses programmes urbains, concernant la production d'eau à petite échelle à des fins commerciales ou la distribution d'outils et de semences.
- Il restait en Iraq quelque 385 zones d'habitat précaire occupées par des déplacés internes. Les interventions destinées à améliorer les conditions de vie dans 25 zones d'installation supplémentaires ont été remises à plus tard, en raison du manque de fonds.



## Partenaires

### Partenaires d'exécution

**Organismes gouvernementaux :** Ministère des Déplacements et des Migrations  
**ONG :** AlKhair, Association for Cultural Development for Civil Society, Association for Human Rights, Civil Development Organization, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, Hadya Society for Human Rights and Iraqi Community Development, Harikar, International Medical Corps, INTERSOS, Iraqi Salvation Humanitarian Organization, Iraqi Youth League, Ligue iraquienne humanitaire des droits de l'homme, Mercy Corps, Millennium Relief and Development Services, Public Aid Organization, Qandil, Ratha Organization for Relief and Development, Reach, Rebuild Iraq Recruitment Programme, Secours islamique (international), The Happy Family Organization for Relief and Development, The Muslim Aid, Women Development and Support Organization

### Partenaires opérationnels

**Autres :** MANUI, OIM, OMS, ONU-Habitat, PAM, UNICEF, UNOPS

## Budget, revenus et dépenses en Iraq | dollars E.-U.

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>BUDGET FINAL</b>	<b>35 312 729</b>	<b>4 087 596</b>	<b>65 062 863</b>	<b>104 215 050</b>	<b>208 678 238</b>
Revenus issus des contributions	8 468 114	65 703	550 628	1 146 920	10 231 365
Autres fonds disponibles	18 218 201	680 990	22 094 075	42 750 178	83 743 444
<b>TOTAL DES FONDS DISPONIBLES</b>	<b>26 686 315</b>	<b>746 693</b>	<b>22 644 703</b>	<b>43 897 098</b>	<b>93 974 809</b>

	PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets pour la réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>VENTILATION DES DÉPENSES</b>					
<i>Environnement de protection favorable</i>					
Instruments régionaux et internationaux	304 529	276 038	0	0	580 567
Politique en matière de déplacements forcés	0	0	0	147 343	147 343
Coopération avec les partenaires	664 651	0	469 739	2 536 224	3 670 614
Politiques de développement national	0	0	169 614	179 771	349 385
<b>Sous-total</b>	<b>969 180</b>	<b>276 038</b>	<b>639 353</b>	<b>2 863 338</b>	<b>4 747 909</b>
<i>Procédures de protection équitables</i>					
Enregistrement et établissement de profils	2 869 587	0	1 268 882	142 791	4 281 260
Détermination de statut juste et efficace	230 391	0	0	0	230 391
Documents individuels	0	0	0	144 302	144 302
Documents d'état civil	197	0	2 778 540	1 042 124	3 820 861
<b>Sous-total</b>	<b>3 100 175</b>	<b>0</b>	<b>4 047 422</b>	<b>1 329 217</b>	<b>8 476 814</b>
<i>Protection contre la violence et l'exploitation</i>					
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle	161 918	0	119 437	176 208	457 563
Protection des enfants	153 051	0	0	0	153 051
Détention non arbitraire	162 790	0	114 931	176 449	454 170
Accès aux solutions juridiques	0	0	121 148	146 906	268 054
<b>Sous-total</b>	<b>477 759</b>	<b>0</b>	<b>355 516</b>	<b>499 563</b>	<b>1 332 838</b>
<i>Besoins élémentaires et services essentiels</i>					
Nutrition	482 368	0	0	0	482 368
Eau	122 969	0	121 070	357 414	601 453
Abris et autres infrastructures	2 865 974	0	7 769 945	12 786 091	23 422 010
Articles ménagers et hygiène de base	2 062 120	0	98 608	2 353 519	4 514 247
Soins de santé primaire	473 307	0	0	0	473 307
Éducation	386 239	0	0	0	386 239
Services d'assainissement	165 404	0	126 617	365 106	657 127
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	690 337	0	0	0	690 337
<b>Sous-total</b>	<b>7 248 718</b>	<b>0</b>	<b>8 116 240</b>	<b>15 862 130</b>	<b>31 227 088</b>
<i>Autogestion et participation communautaires</i>					
Évaluation participative	633 522	0	162 103	1 054 322	1 849 947
Autosuffisance et moyens d'existence	0	0	161 799	284 895	446 694
<b>Sous-total</b>	<b>633 522</b>	<b>0</b>	<b>323 902</b>	<b>1 339 217</b>	<b>2 296 641</b>
<i>Solutions durables</i>					
Retour volontaire	191 911	0	0	171 021	362 932
Réhabilitation et réintégration	0	0	534 748	237 627	772 375
Réinstallation	244 159	0	0	0	244 159
Intégration locale	171 938	0	0	183 394	355 332
Réduction des cas d'apatridie	0	132 341	0	0	132 341
<b>Sous-total</b>	<b>608 008</b>	<b>132 341</b>	<b>534 748</b>	<b>592 042</b>	<b>1 867 139</b>
<i>Relations extérieures</i>					
Relations avec les donateurs	183 528	0	118 588	122 397	424 513
Information	182 645	144 408	127 416	124 161	578 630
<b>Sous-total</b>	<b>366 173</b>	<b>144 408</b>	<b>246 004</b>	<b>246 558</b>	<b>1 003 143</b>
<i>Logistique et appui aux opérations</i>					
Chaîne d'approvisionnement et logistique	460 751	0	1 232 466	517 278	2 210 495
Gestion et coordination des programmes	6 034 566	193 906	943 438	2 868 080	10 039 990
<b>Sous-total</b>	<b>6 495 317</b>	<b>193 906</b>	<b>2 175 904</b>	<b>3 385 358</b>	<b>12 250 485</b>
Solde des versements aux partenaires d'exécution	6 787 462	0	6 205 615	17 779 675	30 772 752
<b>Total</b>	<b>26 686 314</b>	<b>746 693</b>	<b>22 644 704</b>	<b>43 897 098</b>	<b>93 974 809</b>